

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 8 OCTOBRE 2024

Le Conseil municipal approuve le compte rendu du 25 JUIN 2024

Le Conseil municipal **VOTE POUR A L'UNANIMITE** les points suivants :

SOLLICITE la subvention PST (programme de solidarité territoriale) dans le cadre du marché de travaux Ecole/Mairie

AUTORISE le Maire à signer tout document se rattachant à cette demande

ACCEPTTE le nouveau tableau de financement

FIXE les nouveaux tarifs de la cantine, à compter du 1^{er} octobre 2024, qui se décomposent comme suit :

TARIF	TRANCHE	PRIX DU REPAS
1	De 0 à 399 Euros	0.90
2	De 400 à 599 Euros	1.00
3	De 600 à 899 Euros	1.20
4	De 900 Euros et plus	3.00

Prix du repas pour le personnel communal : 3.45 euros

SUPPRIME le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe suite au départ en retraite de l'agent au 1^{er} octobre 2024.

AUTORISE le Maire à mettre à jour le tableau des effectifs.

ACTE la nomination, à compter du 1^{er} novembre 2024, de l'agent contractuel actuellement à 30 heures hebdomadaires, stagiaire de la fonction publique territoriale sur les missions d'agent technique territorial polyvalent œuvrant pour la restauration scolaire, l'entretien des locaux de l'ensemble des sites de la commune or école, assurer la gestion locative des salles communales, à raison de 35h hebdomadaire.

ADOPTTE la modification du tableau des effectifs

INSCRIT les crédits au budget communal

ACCEPTTE la convention de servitudes avec ENEDIS concernant l'installation d'une canalisation au lieu-dit Kerleau

DECIDE de faire appel au groupe SACPA pour la capture et la prise en charge des animaux divagants sur la commune

ACCEPTTE les conditions du marché de prestations de services proposées par la SACPA

AUTORISE le Maire à signer le marché de prestations et tout document s'y rattachant

Le Maire, Myriam CHENAIS